

VOS INFOS



Ville de
LUC-LA-PRIMAUBE

BULLETIN MUNICIPAL

N° 71 - DÉCEMBRE 2024



AGGLOBUS Du nouveau en janvier 2025
ECOLO/FACILE/RAPIDE
GRATUIT

LUC-LA-PRIMAUBE.FR

> INFOS PRATIQUES

MAIRIE

6, place du Bourg LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 34 20
e-mail : mairie@luc-la-primaube.fr
mairie@luc-la-primaube.fr
site Internet : www.luc-la-primaube.fr
Lundi, mardi, merc. et vend. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - (fermé le jeudi et le sam.)

MAIRIE ANNEXE

8 imp. de l'Etoile LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 34 20
e-mail : mairie@luc-la-primaube.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi de 9h à 17h30

FRANCE SERVICES

8 imp. de l'Etoile LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 34 20 / e-mail : france-services@luc-la-primaube.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi de 9h à 17h30

MÉDIATHÈQUE

2, place du Ségala, LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 71 99 67
e-mail : mediatheque@luc-la-primaube.fr
site Internet : www.luc-la-primaube.fr (onglet Culture)
Horaires réguliers : Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Mercredi de 10h à 18h en continu - Samedi de 10h à 17h en continu
Horaires d'été : Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Mercredi de 10h à 18h en continu - Fermé le samedi - Gratuit pour les enfants domiciliés sur la commune.

PÔLE PETITE ENFANCE

Le Petit Prince

> Multi Accueil « Chat Perché »
Espace Antoine de St-Exupéry, place de l'Esplanade
12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél : 05.65.69.31.24
e-mail : multiaccueil@luc-la-primaube.fr
site Internet : www.luc-la-primaube.fr (onglet Petite Enfance)

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30 en continu

Les inscriptions se font sur RDV

> Relais Petite Enfance « La Galipette »

Espace Antoine de St-Exupéry,
place de l'Esplanade
12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 47 96 14
E-mail : ram@luc-la-primaube.fr
Site : www.luc-la-primaube.fr (onglet Petite Enfance)

Permanences sur rendez-vous selon vos disponibilités :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 12h et mercredi matin

Halte-Jeux ouvertes aux enfants accompagnés d'un adulte : sur inscription
À La Primaube (Pôle Petite Enfance)
Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45
À Luc (salle de la garderie) vendredi de 9h à 11h45

MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE

Espace Antoine de St-Exupéry, place de l'esplanade 12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél : 05 65 42 30 33
e-mail : accueil@mjcclp.fr
Site internet : www.mjcclp.fr

Accueil en période scolaire : Le lundi : accueil téléphonique uniquement
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; Le samedi de 9h à 12h30. Pendant les vacances scolaires : accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

SERVICES SANTÉ ET SOCIAL

> Conseil Départemental : Pôle Services aux personnes et à l'emploi
Tél. : 05 65 76 52 80

- Assistantes sociales : uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la Mairie Annexe 8 impasse de l'Etoile 12450 LUC-LA-PRIMAUBE
- Consultations Protection Maternelle Infantile : uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la Mairie Annexe 8 impasse de l'Etoile 12450 LUC-LA-PRIMAUBE

> Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.) 6 impasse de l'Etoile
12450 LUC-LA-PRIMAUBE
Tél. : 05 65 42 71 98

• Aide à domicile et auxiliaires de vie

Tél. : 05 65 42 71 98
laprimaube@fedel2.admr.org
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h uniquement
• Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D du Ségala - Tél. : 05 65 71 47 02
Permanence téléphonique le lundi et le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h30 à 12h30.

SERVICES GÉRÉS PAR RODEZ AGGLOMÉRATION TÉL. : 05 65 73 83 00

- > Transports Urbains
Horaires sur le site d'Agglobus
 - > Ordures ménagères
Ramassage le mardi à partir de 8h
 - > Déchets recyclés
Ramassage le mercredi à partir de 8h
 - > Distribution de sacs poubelles : Mairie à LUC et Mairie Annexe à LA PRIMAUBE
Horaires habituels toute l'année (une seule dotation de sacs jaune et noir par an ; plusieurs dotations de sacs orange par an) Sur présentation d'un justificatif de domicile pour les nouveaux arrivants
 - > Déchetterie
Z.A. de Naujac à La Primaube : 05 65 46 68 35
Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
 - > Relais Récupération des vêtements : 169, avenue de Rodez, sur le parking du Magasin BATIBOIS - Parking des stades foot-rugby - route de Cassagnes
 - > Chenil - fourrière
05 65 71 99 36
spa-rodez@wanadoo.fr
 - > Urgence Eau (24h/24 et 7j/7)
SYNDICAT EAUX MONTBAZENS-RIGNAC : 05 65 47 97 20
 - > Urgence Assainissement
VEOLIA (24h/24 ET 7j/7 : 05 61 80 09 02
Semaine 05 65 76 12 12
- URGENCES :**
GENDARMERIE : 05 65 73 70 00
POLICE NATIONALE : 17
SAMU : 15
CENTRE HOSPITALIER : 05 65 75 12 12
SECOURS INCENDIE : 18

MUTUELLE COMMUNALE

JOURS de permanence :
tous les vendredis matin
Informations & prises
de rendez-vous au

05 65 59 79 14



> INFO FLASH > luc-la-primaube.fr <

Directeur de publication : Jean Philippe Sadoul - Rédaction : Philippe Pradal

Maquette & impression : AIS (Decazeville) - Dépôt légal décembre 2024 - imprimé en 3800 exemplaires.

SOMMAIRE

- 03 > Edito de M. le Maire
- 04-05 > Informations AGGLOBUS
- 06-07 > Environnement
- 08-09 > Luc programme requalification

- 10 > Voirie communale
- 11 > Recensement
- 12 > Médiathèque
- 13 > Citoyenneté
- 14 > La Capelle Saint-Martin

- 15 > Forums Associations & Seniors
- 16 > Agenda



< Jean Philippe SADOUL

« 2024 n'aura qu'accentué la complexité et la particularité française d'œuvrer pour un projet commun.

La dissolution de l'Assemblée Nationale, son résultat ont aggravé la situation en instaurant une crise de régime.

Les débats et décisions qui devaient s'imposer sur les enjeux stratégiques et les décisions à mettre en place sont donc mis entre parenthèses.

A l'heure où j'écris ces lignes, le Premier Ministre n'est toujours pas connu et l'action des outils de décisions pour la vie du Pays prendront bien évidemment beaucoup de retard.

Pourtant « l'urgence » est là !

Enjeux sur les finances publiques, sur l'éducation, sur la sécurité des Français, sur la santé, sur l'emploi, l'agriculture, l'économie... sont autant de sujets à travailler avec volonté et pragmatisme. Sur ces enjeux, la bonne volonté et le souhait de vouloir faire mieux ensemble devront prendre le pas.

Une fois encore, la gestion des collectivités a été remise en cause.

Communes, Départements de France assument pourtant les missions confiées par l'Etat dans un parfait équilibre budgétaire au plus près de tous.

C'est une réelle chance pour le Pays et peut-être un enjeu d'avenir entre les garanties financières de l'équilibre et la proximité avec l'ensemble de nos concitoyens.

La proximité avec tous a été depuis le début du mandat un de nos engagements. Nous souhaitons que tous, du plus jeune au doyen de notre Commune, puissent trouver sa place.

Nous avons investi en 2024 sur des équipements ou aménagements qui ont renforcé la qualité de vie, l'environnement et le lien social. L'aménagement des places Saint Jean, du Ségala et de l'avenue de Toulouse, de l'église de la Capelle Saint Martin ont prouvé toutes leurs utilités.

2025 verra l'effort se poursuivre sur les aménagements avec la requalification du bourg de Luc, des quartiers de l'Horizon, des Fanquets et de la rue Alphonse Daudet contribuant à ce meilleur cadre de vie.

Les Fêtes de Noël approchent, elles apportent un peu de magie et de rêve à beaucoup d'entre nous.

Je vous souhaite de profiter de tous ces bons moments à Luc-la-Primaube ! »

Jean Philippe Sadoul

Maire de Luc-la-Primaube

Vice-Président du Conseil Départemental

**Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir
de vous convier à la cérémonie des vœux,
le vendredi 10 janvier 2025 à partir de 19h30 à l'Espace d'Animation.**



AGGLOBUS : COMME ON VEUT, QUAND ON VEUT ET GRATUITEMENT À COMPTER DU 2 JANVIER 2025

Agglobus : comme on veut, quand on veut et gratuitement à compter du 2 janvier 2025

Prenez le bus ! Parce que la voiture est déjà en train d'étouffer les villes (y compris les plus petites) ; parce que l'urgence climatique reste d'actualité malgré le surgissement d'autres préoccupations d'origine géopolitique ; parce que c'est plus convivial ; parce que c'est plus simple... Et parce que, à partir de janvier, ce sera gratuit. Rodez Agglomération et ses communes ont décidé de franchir un grand pas vers la mobilité durable en améliorant très significativement le réseau de transport en commun Agglobus. Ces nouveautés visent à simplifier les déplacements, rendre le réseau accessible à tous et promouvoir une alternative aux véhicules individuels. « Cela va aussi améliorer le confort de vie et la sécurité des habitants », ajoute le maire, Jean-Philippe Sadoul.

La plus sensible de ces améliorations est donc la gratuité généralisée sur l'ensemble des services de transports collectifs gérés par Rodez Agglomération. C'est-à-dire les bus urbains,

les services de Transport à la Demande (TAD) et de substitution, les transports scolaires.

Afin de rendre le réseau plus efficace et mieux adapté aux besoins des usagers, des ajustements ont été réalisés sur plusieurs lignes.

Les lignes desservant les communes périphériques sont restructurées pour limiter les correspondances et offrir un accès direct au cœur de Rodez en réduisant les temps de trajet.

Ces évolutions du réseau Agglobus, qui entreront en service dès janvier 2025, ont des impacts multiples : la gratuité des transports permet de réduire les dépenses de mobilité pour les ménages ; un réseau accessible à tous favorise l'inclusion sociale, tout en réduisant le temps passé dans les transports grâce à des itinéraires plus directs et des fréquences améliorées ; en réduisant l'usage de la voiture individuelle, particulièrement en centre-ville, ces mesures contribuent à la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES), en faveur d'un cadre de vie plus sain et d'une mobilité plus durable.



DEUX LIGNES : POUR LES LUCO-PRIMAUBOIS

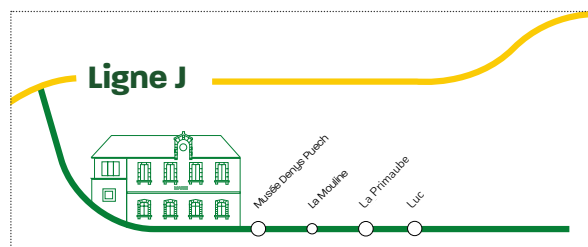
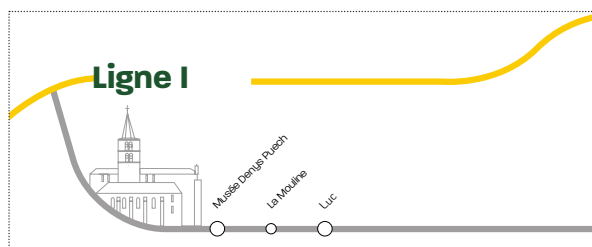
Concrètement, ce sont deux lignes qui intéressent les habitants de Luc-la-Primaube : la ligne I et la ligne J. L'une comme l'autre permet de rejoindre le centre de Rodez, directement, sans changement, en moins de 20 mn.

LA LIGNE I dessert successivement : le stade de Luc, l'embranchement de la route de Lax, Luc Fontaine, Le Lachet, Bois Vert, le viaduc de la Mouline, le giratoire de la Mouline, Saint-Exupéry, Petit Nice, Les Fleurs, Gourgan, Fauvette, Paraire, Victor-Hugo, place Foch, palais de justice, Boule d'Or, musée Denys-Puech. Dans le sens Luc-Rodez, quatre bus circulent du lundi au vendredi au départ du stade de Luc, à 7h05, 8h00, 17h00 et 18h00).

**UNE APPLICATION
AGGLO BUS
RODEZ EST À
VOTRE
DISPOSITION,
PENSEZ À LA
TÉLÉCHARGER.**

LA LIGNE J, plus cadencée, dessert successivement les Marronniers, la rue du Stade, Saint-Martin, Saint-Jean, L'Etoile, le Baracou, le giratoire de La Boissonnade, les Amourals, les Cazals, la Broussine, la Prade, les Fermettes, le viaduc de la Mouline, le bas de la Mouline, le giratoire de la Mouline, l'avenue de Toulouse, le Pont viel, le Petit Languedoc, Amans-Rodat, Victor-Hugo, place Foch, Palais de justice, Boule d'Or et le musée Denys-Puech. Dans le sens La Primaube-Rodez, 11 bus

circulent du lundi au vendredi (7 le samedi et l'été), à une fréquence de 20 minutes, entre 7h05 et 18h05. A certaines heures, en mi-journée, la ligne J dessert également Luc Fontaine, la salle d'animation, Bellevue et le lac de Planèze. ▀



DES TRANSPORTS À LA DEMANDE

En complément des bus scolaires et des lignes régulières Agglobus, les habitants de Luc-la-Primaube peuvent aussi bénéficier d'un service de transport à la demande (TAD).

Le TAD Liberté offre la possibilité de deux allers-retours quotidiens du lundi au samedi (hors jours fériés), un le matin et un l'après-midi, vers trois destinations : le mail de Bourran, la place Foch, la gare SNCF. La prise en charge des clients se fait au point d'arrêt collectif le plus proche, s'il est à moins de 250 mètres du domicile. Dans le cas contraire, les usagers sont transportés depuis leur domicile. Les usagers doivent obliga-

toirement être préalablement inscrits au service. Le formulaire d'adhésion peut être téléchargé directement via le site Internet Agglobus, ou demandé par téléphone ou directement à l'agence Agglobus. L'adhésion est validée dès réception des justificatifs par courrier ou par mail à l'agence Agglobus. Toute réservation doit s'effectuer au plus tard la veille du déplacement avant 17h (au plus tard le vendredi pour les déplacements du lundi).

France Services peut également vous accompagner pour bénéficier de ce dispositif. ▀



L'ASSAINISSEMENT, POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE

La commune est engagée, depuis le début du mandat, dans diverses actions visant à préserver l'environnement : performances énergétiques des bâtiments, solaire, mobilité décarbonée, gestion optimisée de l'éclairage, zéro phyto, désimperméabilisation des sols, renaturation des espaces publics, récupération des eaux de pluie... Des sommes importantes sont ainsi consacrées chaque année à ce type d'aménagements.

Il est aussi un autre domaine moins visible par les habitants mais non moins essentiel à la préservation de l'environnement : l'assainissement. Un assainissement collectif efficace, qui permet de raccorder au réseau collectif le maximum de foyers, sont autant d'effluents et de risques de pollution des cours d'eau évités. Investir dans un assainissement, ce sont, à terme, des économies pour les collectivités et leurs habitants.

C'est pourquoi chaque fois qu'elle envisage des travaux de requalification des quartiers, la commune s'applique à coordonner les travaux nécessaires sur la voirie avec les opérations de réfection de l'assainissement, réalisés par Rodez Agglomération.

En relation avec la future rénovation du centre de Luc (lire en pages 8-9), un important chantier va s'ouvrir prochainement. Il va consister à transformer en station de relevage, la station d'épuration de Moussens et à diriger les effluents vers la station de Bénéchou via la station de relevage de « La Brienne » en cours

de renforcement. Cela permettra de préserver la qualité des eaux du ruisseau du Trégou, la station de Moussens ayant atteint ses limites. Cela permettra en outre de rendre accessibles à la construction les terrains situés sur le versant de Moussens (dont le lotissement des Landes). Coût estimé de ces travaux : 377 000 € HT.

Autre chantier important lancé par l'agglomération : la réfection totale du réseau d'assainissement dans la zone d'activité de Naujac. Il s'agit, en particulier, de séparer les eaux usées des eaux pluviales. Les eaux d'écoulement, en effet, perturbent le bon fonctionnement de la station de relevage de La Brienne et doivent faire l'objet d'un traitement séparatif. Il y en a, là aussi, pour plus de 614 000 € HT.

D'autres travaux d'assainissement seront également programmés avec Rodez Agglomération en 2025 et 2026, cité Ginisty (plus d'un million d'euros) et dans les quartiers Est de la Primaube (rues Henri Fabre, Chanteclair, Belle Aurore, Frédéric Mistral...).

« Tous ces travaux de modernisation et d'extension du réseau d'assainissement, réalisés depuis une quinzaine d'années, ont beaucoup contribué à la protection de l'environnement », insiste le maire. La commune et Rodez Agglomération, veillent également à la bonne conformité des systèmes d'assainissement individuels des foyers non raccordés au réseau collectif. ▀

DES KILOMÈTRES DE TUYAUX

Le réseau d'assainissement de Rodez Agglomération compte plus de 720 kilomètres de canalisations, dont 197 km pour la seule commune de Luc-La Primaube. Le coût d'un mètre linéaire de réseau est de l'ordre de 300 €. Cela représente une dépense annuelle pour Rodez Agglomération de 3,3 millions d'euros. //



UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE

Depuis 2020, la préservation de l'environnement, qui contribue à la qualité du cadre de vie, est au centre des préoccupations de la municipalité. Parmi les dernières réalisations en date, on rappellera :

- La création, en 2022, d'une futaie urbaine et d'un espace de jeux à proximité de l'Espace Antoine de Saint-Exupéry en lieu et place d'un parking bitumé.
- En 2023, la renaturation d'un vaste espace allant de la place du Ségala à la place Saint-Jean.
- Des espaces verts sont prévus dans le projet de rénovation du bourg de Luc.

- En 2025, des panneaux photovoltaïques alimenteront 13 bâtiments communaux.

Le développement d'un système de production d'électricité par panneaux photovoltaïques offre les avantages suivants : inscrire l'action municipale dans une logique de développement des énergies renouvelables à travers l'utilisation de l'énergie solaire ; permettre la maîtrise d'une partie des coûts d'électricité et donc de réduction de la dépendance énergétique ; favoriser à terme la valorisation de la production à travers le foisonnement local (jusqu'à 13 bâtiments communaux consommateurs). //

LUC PROGRAMME

REQUALIFICATION

> OPÉRATION CŒUR DE BOURG À LUC POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE & POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Les résultats de l'appel d'offres, clos le 4 novembre, sont désormais connus. Les travaux de requalification du bourg de Luc vont donc pouvoir commencer. Ce sont d'abord les équipes mandatées par Rodez Agglomération qui vont intervenir sur le réseau d'assainissement. Puis les entreprises retenues par la municipalité pourront entrer en œuvre dès le début de l'année 2025. Le projet prévoit de reconfigurer tout le village, de part en part, depuis La Baraque de Luc jusqu'au stade François-Niarfeix, en passant par le quartier de la Fontaine, la rue de la Mairie, la place du Bourg et l'école Jacques Prévert.

L'objectif, comme dans toutes les opérations de requalification des quartiers menées par la municipalité depuis le début de son mandat, est d'améliorer la cadre de vie, le confort et la sécurité des habi-

tants du bourg. La voirie sera ainsi refaite, avec des trottoirs plus confortables pour les piétons mais préservant tous les usages (piétons, riverains, transit, commerce, agriculture...). Le projet prévoit également la renaturation des espaces avec beaucoup de végétation et d'arbres qui, au-delà de leur intérêt esthétique, permettent de réguler les températures en période de canicule. Un city stade (espace de jeux pour les jeunes) sera aménagé entre l'église et la mairie, avec terrain de sport, pelouse, plantation d'arbres, jeux... « Il s'agit de remettre de la vie dans le village, de créer un environnement qui invite à se promener, à se rencontrer, à discuter avec son voisin, explique le maire, Jean-Philippe Sadoul. Favoriser les relations sociales et le bien-vivre ensemble est l'un des plus grands défis pour l'avenir. »





Le projet se décompose en deux tranches :

- city stade, école, rue de la mairie, quartier de la Fontaine, rue de La Baraque et Espace d'Animation, stade,
- abords de la mairie.

Son coût est estimé à près de 3 millions d'euros, dont 2,2 millions à la charge de la commune.

Il bénéficiera aussi de l'aide financière de Rodez Agglomération, du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Agence de l'eau.

Le syndicat des eaux de Montbazens-Rignac profite des travaux déjà engagés pour renforcer son réseau d'adduction d'eau potable entre le Poustel et La Baraque de Luc. //

**Des réunions d'information
auprès du grand public
seront organisées
en début d'année 2025.**

D'AUTRES INVESTISSEMENTS SONT PRÉVUS SUR LA COMMUNE.

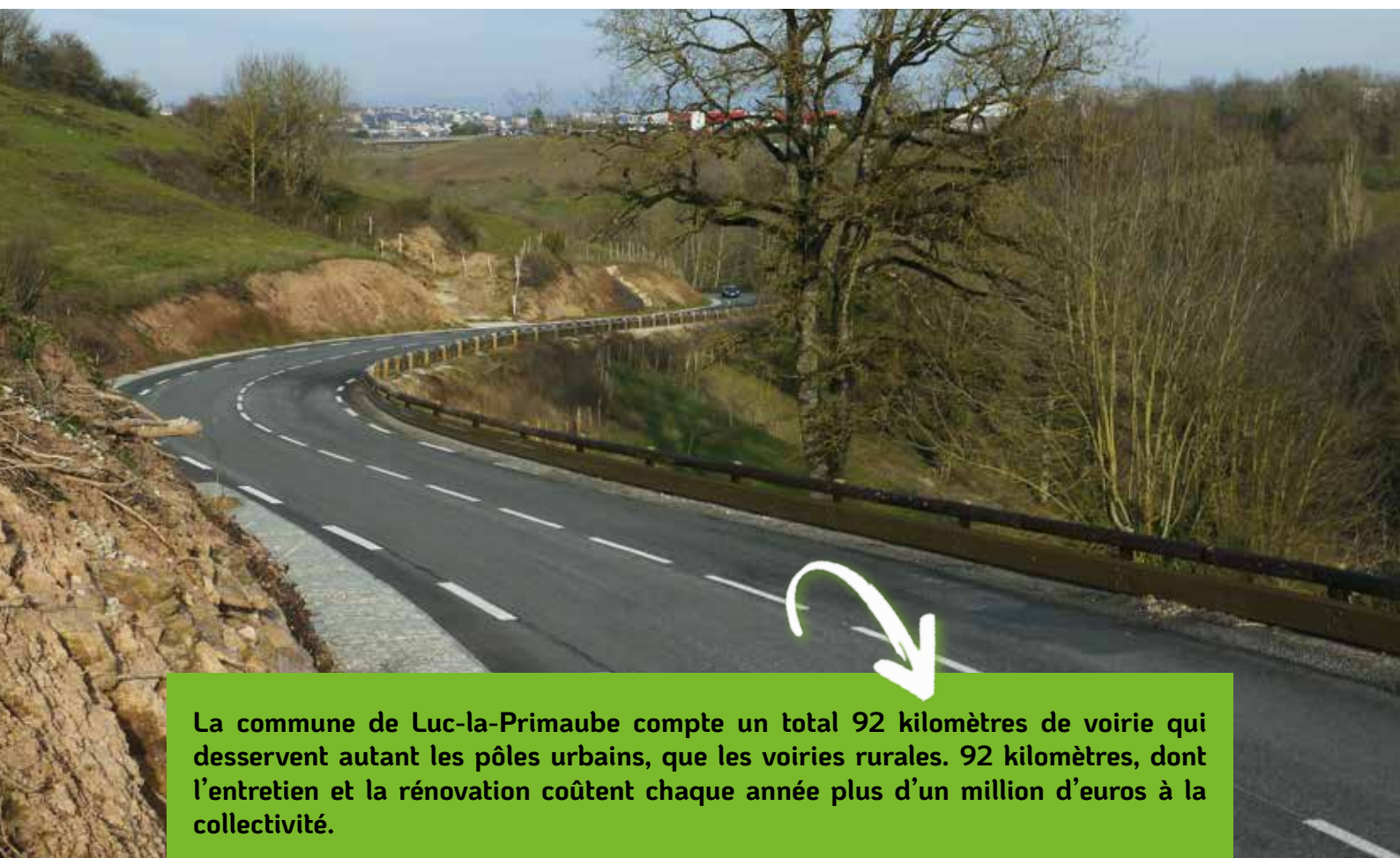
Des études d'assainissement en 2026 pour la Cité Ginisty déboucheront sur une requalification des espaces en 2026/2027. Est également prévue la rénovation des quartiers des Fanguets, de l'Horizon et de la Rue Alphonse Daudet. Ces programmes de voirie à la sortie de l'hiver sont autant de projets qui offriront à chacun d'entre nous un cadre vie encore plus agréable et adapté à tous. //



VOIRIE COMMUNALE



92 KILOMÈTRES DE VOIRIE À CHOUCHOUTER



La commune de Luc-la-Primaube compte un total 92 kilomètres de voirie qui desservent autant les pôles urbains, que les voiries rurales. 92 kilomètres, dont l'entretien et la rénovation coûtent chaque année plus d'un million d'euros à la collectivité.

Sur les quatre dernières années la commune a ainsi consacré plus de 940 000 € d'investissements par an à la modernisation du réseau : réfection de la voirie, des stationnements, collecte des eaux pluviales, éclairage public, marquage au sol, signalisation, poteaux d'incendie, vidéoprotection, études et diagnostics... Parmi les dernières réalisations en date : l'avenue de Toulouse, La Capelle Saint-Martin, La Baraque de Luc, l'espace Saint-Exupéry, les places Saint-Jean et Ségala, Naujac, la Boissonnade, le Bouscaillou...

Quant à l'entretien quotidien (nids de poule, élagage, curage, déneigement et salage, adressage

et numérotation, travaux divers...), il représente une dépense de fonctionnement annuelle de plus de 70 000 €.

Pour 2025, la municipalité a d'ores et déjà établi un important programme de travaux de voirie dans les quartiers de l'Horizon, des Fanguets et de la rue Alfonse-Daudet. L'enveloppe financière prévisionnelle est de l'ordre de 1,2 million d'euros. Les habitants seront consultés à partir du mois de janvier, afin de partager ces projets qui visent à améliorer le cadre de vie, à réguler la circulation et le stationnement des véhicules. //

RECENSEMENT

DE LA POPULATION



COMBIEN DE LUCO-PRIMAUBOIS ? LE RECENSEMENT DE LA POPULATION VA COMMENCER



Chaque commune de moins de 10 000 habitants doit procéder au recensement de sa population tous les cinq ans.

A Luc-la Primaube, le dernier recensement a été fait en 2019 et avait comptabilisé une population de 6 005 habitants.

Un nouveau recensement va être effectué entre le 16 janvier et le 15 février 2025.

Cette opération est très importante pour la vie municipale puisque, au-delà de l'actualisation des statistiques officielles de l'Insee, le recensement permet d'établir ou de réviser le montant des dotations financières de l'Etat aux communes.

La population est donc invitée (c'est même obligatoire) à ouvrir sa porte aux douze agents recenseurs recrutés pour l'opération qui seront munis d'une carte d'identification officielle.



MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE



LA MÉDIATHÈQUE FAIT SA RÉVOLUTION

Plus ouverte sur la ville, plus accessible, plus fournie, plus animée... La municipalité a souhaité donner un nouveau souffle à la Médiathèque municipale pour en faire le lieu incontournable de l'accès à la culture et à la connaissance, au service des habitants.

C'est ainsi qu'en lien avec les aménagements récents des places Saint-Jean et du Ségala, la Médiathèque a été prolongée d'un parvis favorisant les échanges avec la vie de la cité « Pour que la population s'en empare », résume le maire Jean-Philippe Sadoul.

Afin d'offrir plus de services et de ressources, la médiathèque a récemment renforcé ses effectifs d'un nouvel agent et elle s'équipe régulièrement d'outils modernes facilitant l'accès aux ouvrages pour un public de séniors : livres en gros caractères, loupes électroniques, liseuses...

Tout le monde est bienvenu à la Médiathèque Le prêt des ouvrages est gratuit pour les enfants et étudiants de la commune. On peut aussi, tout simplement, venir y lire le journal et engager la conversation avec les autres usagers.

L'établissement continue de proposer toute l'année un riche programme d'animations, ateliers, expositions et événements pour tous les publics. Parmi les derniers en date, citons les expositions « Quand les pinces s'en mêlent » ou encore « Pop Up » de Philippe UG, dessinateur d'albums jeunesse et spécialiste des livres dépliant en 3 D, organisées en partenariat avec le festival du livre de jeunesse de Sainte-Radegonde.

Pour marquer l'avènement de cette Médiathèque nouvelle version, la municipalité organisera une fête, associant également tous les acteurs des places du Ségala et Saint-Jean. //





VOITURES EN STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS : **UNE PLAIE À SOIGNER !**



AUX INCIVILITÉS

CE N'EST PAS NOUVEAU MAIS C'EST DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT ET, SURTOUT, CE N'EST PLUS TOLÉRABLE, NI PAR LES HABITANTS, NI PAR LA MUNICIPALITÉ. LES VOITURES STATIONNANT SUR LES TROTTOIRS SONT UNE PLAIE DE LA VIE QUOTIDIENNE, QUI PERTURBENT LA CIRCULATION DES AUTRES VÉHICULES, AFFECTENT LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA RUE, METTENT LES PIÉTONS EN DANGER... BREF, UN POISON POUR TOUT LE MONDE. DÈS LORS, LES VÉHICULES DES CONTREVENANTS SERONT SIGNALÉS ET LEURS PROPRIÉTAIRES ENCOURRONT UNE AMENDE DE DEUXIÈME CLASSE (35€) POUR STATIONNEMENT GÊNANT, DÉFINI PAR

L'ARTICLE R417-10 DU CODE DE LA ROUTE. EN CAS DE RÉCIDIVE OU DE REFUS D'ENLEVER LA VOITURE, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE IMMOBILISÉ ET MIS EN FOURRIÈRE.



TAILLE DES HAIES : **c'est une obligation légale**

L'article 671 du Code civil impose que les arbres soient plantés à 2 mètres, au moins, de la limite séparative de deux propriétés ou de la voie publique et que toutes les branches et excroissances qui empièteraient sur le domaine public soient coupées. Il en est de même pour les haies, qui ne peuvent être plantées à moins de 50 centimètres de la limite de propriété et qui doivent être taillées dès lors qu'elles se développent sur le domaine public. En cas de négligence du propriétaire ou de refus de tailler la haie, la commune a le droit d'exiger que les végétaux soient arrachés ou réduits à la hauteur légale.

Il en va de la libre circulation et de la sécurité des piétons empruntant l'espace public. //

EN CAS DE CHUTE DE NEIGE, **il faut sortir sa pelle...**

En cas de chutes de neige, il est rappelé aux habitants qu'ils ont l'obligation de procéder eux-mêmes au déneigement et, si besoin, au salage de leur pas de porte et du trottoir au droit de leur habitation.

L'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une des missions de la police municipale est d'assurer « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage ». Le maire peut donc exiger des riverains le balayage du trottoir.

De plus, en cas d'accident et de négligence avérée du riverain en matière de déneigement, la responsabilité de ce dernier peut être engagée. //

CULTURE

LA CAPELLE SAINT-MARTIN



LA CAPELLE SAINT-MARTIN : PREMIÈRE SAISON CULTURELLE, PREMIER SUCCÈS

La programmation de spectacles, expositions et animations autour de l'église de La Capelle Saint-Martin a tenu toutes ses promesses. Quelque 1500 personnes ont redécouvert ce lieu chargé d'histoire, rénové par la commune. Le spectacle son et lumière proposé tous les soirs de juillet et août par la municipalité a connu un vrai succès, comme les diverses animations de l'association des Amis du Clocher de La Capelle Saint-Martin programmées tout au long de l'année. Cette projection, au travers de la voix de Jean-Philippe Savignoni, a retracé l'histoire de l'Eglise de la Capelle Saint Martin et de la commune.

La programmation 2025 s'annonce d'ores et déjà aussi riche que la précédente, avec la résidence d'artiste du peintre et graffeur Florian Melloul en janvier-février, un concert des élèves du conservatoire de musique de l'Aveyron le 29 mars, un spectacle autour du conte le 17 mai, prolongé par une exposition photo sur la culture occitane et d'autres rendez-vous culturels en cours de préparation.

Partout dans la ville, les manifestations culturelles et festives proposées ont également connu de beaux succès (marchés gourmands, spectacle Pitt'Ocha, bal du 13 juillet...).

L'évènement culturel du printemps 2025 sera le concert de Cali, organisé par le comité d'animation de Luc, à la salle d'animation, le 8 mars. Il sera accompagné de Steve Nieve, pour sa tournée « 20 ans d'amour parfait ». Cette nouvelle tournée est pour le chanteur de Perpignan, l'occasion de revenir sur son premier album aux nombreux tubes. Le duo No Soucy assurera la première partie. Placement libre assis. Points de vente : billetterie en ligne Weezevent (<https://my.weezevent.com/concert-cali-luc>), Espace Culturel E.Leclerc (Onet-le-Château), Boulangerie Clem' L'Artisan (Luc), Maison de la Presse Bouloc (La Primaube). Tarif : 35 €. //





LE FORUM SENIORS : DES RÉPONSES ET DE L'AMITIÉ POUR TOUS

Le Forum seniors, moment fort dans la vie de la commune, s'est tenu le 17 octobre à la salle d'animation de Luc. Une fois encore, il a réuni plusieurs centaines de personnes en quête d'informations ou venues découvrir les associations et les services à leur disposition pour faciliter leur quotidien.

Les visiteurs ont trouvé ces réponses auprès des représentants de nombreuses structures présentes à la salle d'animation ou encore pendant la conférence animée par l'association Brain Up : « Le lien social, la passion de notre cerveau ».

La convivialité était aussi au programme, avec un goûter musical dans la bonne humeur.

Ce Forum s'inscrit dans les politiques d'autonomie du Département de l'Aveyron. //



LES ASSOCIATIONS BRILLEN PAR LEUR ACTION

La dernière édition du Forum des Associations, qui s'est déroulée le 7 septembre, a une fois encore été couronnée de succès avec la présence de plus de quarante associations de la ville, représentant tous types d'activités (sport, culture, jeunesse, solidarité...) qui ont accueilli sur leurs stands quelque 500 visiteurs au cours de la journée. Cette journée permet ainsi aux habitants de faire connaissance avec le riche tissu associatif de la commune, de découvrir des activités dont ils ne soupçonnaient peut-être pas l'existence et, pour certains, de renouveler leur licence ou leur adhésion.

Aux côtés des associations étaient également présents plusieurs acteurs de la vie quotidienne des Luco-Primaubois : services municipaux, mu-

tuelle communale, services de Rodez Agglomération, France services, la conseillère numérique, la Médiathèque...

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont apporté une touche de fraîcheur. Ils ont animé le jeu Passeport Petit Prince, qui a permis au jeune public de gagner des lots en relevant les défis proposés par les associations présentes. Le CME était aussi impliqué dans l'organisation du Trophée Petit Prince, qui a mis en avant les associations les plus actives dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Les associations lauréates de ce prix sont : la MJC ; Luc Primaube Athlétisme ; Luc Primaube Basket ; Luc Primaube Football Club ; LSA XV ; Tennis Padel Route d'Argent ; Bruits de Couloir.

Organisé tous les deux ans en alternance, le Forum des associations laissera sa place, en 2025, à la « Journée Sport Santé Bien-être ». //

DATE	OBJET	ORGANISATEUR	LIEU
10-janv	Les Vœux de Monsieur le Maire	Ville Luc-La-Primaube	Espace d'Animation
11-janv	Quine LSA	Rugby Lévézou Ségala	Espace d'Animation
11-janv	Film et Conférence	MJC Luc-la-Primaube	Espace Antoine de Saint-Exupéry
12-janv	Thé Dansant	Comité d'Animation de Luc	Espace d'Animation
18-janv	Thé Dansant	Rock et Danse	Espace d'Animation
18-janv	Quine APE Saint Jean	APE Saint Jean	Espace Antoine de Saint-Exupéry
19-janv	Quine	L'Age d'Or	Espace d'Animation
25-26 janv	Bal Trad	Ville Luc-la-Primaube et le Club	Espace d'Animation
30-janv	Collecte du Sang	Etablissement Français du Sang	Espace Antoine de Saint-Exupéry
26-janv	Quine APE Jean Boudou	APE Jean Boudou	Espace Antoine de Saint-Exupéry
01-févr	Quine APEL Saint -Joseph	APEL Saint -Joseph	Espace d'Animation
02-févr	Vide Grenier	APE Jacques Prévert	Espace d'Animation
08-févr	Bal Luc Primaube Foot	Luc Primaube Foot Club	Espace d'Animation
09-févr	Petit déjeuner au Ris d'Agneau	APE Saint jean	Espace Antoine de Saint-Exupéry
15-févr	Soirée Dansante	les 100 Tiags	Espace Antoine de Saint-Exupéry
16-févr	Vide Grenier	Jardéco	Espace d'Animation
21-févr	Gala d'Accordéon	Accordéon du Rouergue	Espace d'Animation
23-févr	Vide Grenier	Les Amis du Clocher Saint-Martin	Espace d'Animation
25-févr	Thé Dansant	L'Age D'or	Espace d'Animation
1 ^{er} et 3 mars	Soirée Dansante	Les Croulants	Espace d'Animation
08-mars	Les Hivernales	Comité d'Animation de Luc	Espace d'Animation
09-mars	Bourse aux Vêtements	MJC Eclat de Rire la Galipette et RPE	Espace Antoine de Saint-Exupéry
09-mars	Conférence Patrimoine	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
15-mars	Caranval	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
15-mars	Trail APE Jacques Prévert	APE Jacques Prévert	Espace d'Animation
22-mars	Spectacle / Concert	MJC	Espace d'Animation
22-mars	Repas Franco-Italien	Amicale Franco-Italienne	Espace Antoine de Saint-Exupéry
25-mars	Thé Dansant	L'Age d'Or	Espace Antoine de Saint-Exupéry
29-mars	Apréo Tapas et Jeux en Bois	APE Jean Boudou	Espace Antoine de Saint-Exupéry
30-mars	Quine	Conseil Paroissial de Luc	Espace d'Animation
05-avr	Soirée Dansante	100 Tiags	Espace Antoine de Saint-Exupéry
05-avr	Soirée Dansante	Rock et Danse	Espace d'Animation
08-avr	Repas de Printemps	L'Age d'Or	Espace d'Animation
11-avr	Spectacle Enfant	Comité d'Animation de Luc	Espace d'Animation
12-avr	Spectacle / Concert	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
12-avr	Soirée Apéro Concert	APEL Saint-Joseph	Espace d'Animation
20-avr	Soirée LSA	Lévézou Ségala Rugby	Espace d'Animation
24-avr	Soirée Camp Jeux	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
26-avr	Soirée Basket	Club Basket	Espace Antoine de Saint-Exupéry
27-avr	Vide Grenier	Rétromobile	Espace d'Animation
29-avr	Thé Dansant	L'Age d'Or	Espace d'Animation
13-mai	Collecte du Sang	Etablissement Français du Sang	Espace d'Animation
17et 18-mai	Sptectacles Bruits de Couloirs	Bruits de Couloir	Espace Antoine de Saint-Exupéry
18-mai	L'Octogonale	Entente Cycliste	Espace d'Animation
24 et 25 -mai	Sptectacles Bruits de Couloirs	Bruits de Couloir	Espace Antoine de Saint-Exupéry
25-mai	Fête du Jeu	MJC	Espace d'Animation
06 et 07 -juin	Soirée 100% Danse	MJC	Espace Antoine de Saint-Exupéry
13 au 15juin	Fête de la Primaube	Comité d'Animation de la Primaube	Espace Antoine de Saint-Exupéry
28-juin	Gala de Danse	MJC	Espace d'Animation
28 et 29 juin	Spectacles Bruit de Couloirs	Bruit de Couloirs	Espace Antoine de Saint-Exupéry
05 et 6 juil	Spectacles Bruit de Couloirs	Bruits de Couloirs	Espace Antoine de Saint-Exupéry
05 et 06 juil	Fête de Luc	Comité d'Animation de Luc	Espace d'Animation

